CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128764** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 2014B020052
Siret : 800 927 576 00010
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 213210000140
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 192344867C001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 192344867C001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : DFD FACADES

239 BIS AVENUE DIVISION LECLERC
92160 ANTONY

Téléphone : 01 69 31 79 19 **Fax :**
Portable : 06 86 08 46 02
Responsabilité légale :
MARIETTE FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL / SOARES DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.dfdfacades.fr
E-mail : contact@dfdfacades.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 420 518 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	4	19/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 10:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.